

35^e ANNÉE



NOVEMBRE 1933

LE BULLETIN

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

SOMMAIRE

Travaux de la Chambre :	
Procès-verbaux des 27 septembre et 25 octobre	115
Le Marché Bonsecours	116
Une Banque Centrale	119
Le commerce du Canada	120
La finance municipale	120
Les secours aux chômeurs	121
Notules	122
M. Lasher	122
Les dettes des municipalités cana- diennes	123
Progrès industriels et agricoles	123

vers
VOGUEZ L'ÉTÉ PERPÉTUEL
BERMUDES - ANTILLES



Oubliez vos soucis et vos tracas. Fuyez les rigueurs de l'hiver. De Halifax ou de Boston un paquebot "Lady" de la Canadian National Steamships vous conduira dans le Sud, aux îles vertes où règne le doux été avec son cortège de sports et d'amusements. Les Bermudes, les Lucayes, la Jamaïque, la Barbade, Trinidad, Demerara (G. A.), l'Amérique du Sud — sans parler des multiples petites îles enchantées de la mer des Caraïbes — vous invitent à passer, au milieu de leur végétation luxuriante et des plaisirs qu'elles offrent, la plus agréable des vacances.

Se renseigner auprès d'un agent de navigation, d'un agent du Canadien National ou à 384, rue St-Jacques.

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS

Quand il faut sortir
.... et que le froid est excessif.

Les tramways et les autobus vous permettent de le faire avec confort.

Un personnel nombreux, des fonds disponibles et un matériel perfectionné sont nécessaires pour l'exploitation d'un grand réseau de transports en commun dans une ville telle que Montréal.

Que la température baisse tout d'un coup ou que le vent souffle en tempête, les tramways et les autobus continuent leur course, sans interruption, pour servir le million de personnes qui comptent sur cette compagnie pour les transporter tous les jours.



DIRECT POUR LA FRANCE

Départ de Halifax
PENNLAND
 le 3 décembre
WESTERLAND
 le 15 décembre
 pour Southampton, Le Havre
 et Anvers

Rendez-vous en France directement et confortablement—bénéficiez des bas prix de la morte saison. La classe Touriste est la MEILLEURE à bord de ces paquebots de 16,500 tonnes. Prix de passage simple pour Le Havre, \$114.50 et plus; \$192 pour aller et retour. Passage simple à partir de \$77 en Troisième, et \$135.50 pour aller et retour.

Consultez toute agence de voyages ou

M. GEORGES DUBÉ
 Directeur du Service Français

RED STAR LINE

485 RUE MCGILL, MONTRÉAL - Tél. MA. 7761
 53 rue Dalhousie, Québec



Les GRANDS HÔTELS du CANADA

le
CHÂTEAU
LAURIER
 OTTAWA

Lignes imposantes de certains châteaux de la Loire... ameublement de style... décoration harmonieuse... confort des grands hôtels américains... voilà quelques uns des traits caractéristiques du Château Laurier.

A Ottawa, se règlent toutes les grandes affaires de la nation... et au Château Laurier se rencontrent ceux qui les traitent.

Ne manquez pas d'y faire un séjour... Le service renommé du Canadien National y est à son apogée.

Tarif : \$3.00 par jour, et plus. Plan européen.

CANADIEN NATIONAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION de la CHAMBRE de COMMERCE pour 1933-1934

PRÉSIDENT :

M. AVILA RAYMOND,
"Raymond Hardware Co.", 656 rue Craig Ouest.

1er VICE-PRÉSIDENT :

M. PHILIAS PARÉ,
G. A. Grier & Sons, Ltd.,
2120 Notre-Dame Ouest.

2ème VICE-PRÉSIDENT :

M. T. TAGGART-SMYTH
Gérant général, Banque d'Épargne,
262 rue St-Jacques Ouest.

TRÉSORIER HONORAIRE :

M. ALPHONSE MILETTE
Administrateur,
1106 Côte du Beaver Hall.

SECRÉTAIRE :

M. J. C. GROVES-CONTRANT
25 rue St-Jacques Est.

MEMBRES DU CONSEIL :

MM. Carmel, J. R., Mt. Refrigerating & Storage Ltd., 1100 Craig Est.
Charton, Pierre, de "Herdt & Charton, Inc.", 2027 McGill College Ave.
Chartré, Maurice, de "LaRue & Trudel", 39 St-Jacques Est.
Daigle, L. Armand, de "Daigle & Paul", 1962 Galt Avenue.
Dufresne, C., de "Dufresne & Locke", 4201 Ontario Est.
Fabien, C. A., "La Cie de Glacières Ltée", 2473 Ste-Cunégonde.
Gagnon, Paul A., de "Rougier Frères", 350 rue Lemoyne.
Hurtubise, Joseph, courtier en assurances, 500 Place d'Armes.
Joubert, Zéphirin, de "J. J. Joubert Ltée", 4141 rue St-André.
Labonté, J. M. Prés. "Pariseau Frères, Ltée", 1209 Ducharme.

MM. Leclair, J.-A.-A., entrepreneur, 214 New Birks Bldg.
Lorrain, Wilfrid, manufacturier, L'Abord-à-Plouffe, Qué.
Moisan, C. N., "Stand. Paper Box Co. Ltd.", 6240 Ave. du Parc.
Morin, René, dir. "Trust Général du Canada", 112 St-Jacques Ouest.
Nadeau, H., "Laboratoire Nadeau, Ltée", 100 St-Paul Ouest.
Perrault, J. J., architecte, 4200 Sherbrooke Ouest.
Savoy, Geo. A., dir. "Dom. Blank Book", St-Jean, Qué.
Sawyer, Joseph, architecte, 1207 rue Guy.
Tremblay, J. P., entrepreneur, 3575 rue Addington.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL :

1. — Anciens présidents.

Sir Hormidas Laporte, C.P., Président Laporte, Hudon, Hébert, Ltée,
640, rue Saint-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 365, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, industriel, 3446 Ave. de l'Hôtel de Ville.
Fréd.-C. Larivière, marchand quincaillerie, 3715 Boul. St-Laurent.
Armand Chaput, dir. Banque Can. Nationale, 132 St-Jacques O.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 266 rue St-Jacques Ouest.
Alfred Lambert, fab. de chaussures, 26 Notre-Dame Ouest.

MM. Jos. Daoust, manufacturier, 939 Sq. Victoria.
J.-V. Desaulniers, "Caisse Nat. d'Economie", 55 St-Jacques Ouest.
J. A. Paulhus, "D. Hatton Co.", 428 Bonsecours.
Hon. R.-O. Grothé, de "L.-O. Grothé Ltée", 2000 boul. St-Laurent.
C.-E. Gravel, administrateur, 84 Notre-Dame Ouest.
Chs. Duquette, Prés. "Alliance Nationale", 515 Ave Viger,
L. J. Tarte, Ex-prop. "La Patrie", 276 St-Jacques O.

2. — Anciens vice-présidents et trésoriers :

MM. Ubald Garand, 20, rue Saint-Jacques Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 1551, rue Ste-Catherine Est.
Ed. Gariépy, 54, Notre-Dame Ouest.
Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Rod. Bédard, 424, Avenue Viger.

MM. Israël Cardin, 2365 Boul. Rosemont.
J. O. Labrecque, 975 rue Wolfe.
J.-A. Laferté, 57 Saint-Jacques Ouest.
H. Delorme, 304 Beaumont.

AVOCATS-CONSEILS :

M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 25 rue St-Jacques Est; M. Thomas Vien, C.R., 10 St-Jacques O.

Vérificateurs :

MM. Jean Valiquette, C.A., et A. Cartier, C.G.A., comptables.

COMMISSION PERMANENTES POUR L'EXERCICE 1933-34

Affaires Municipale. — MM. J. A. Paulhus, président, I. Cardin, C. H. Catelli, Alcide Chaussé, Chs. Duquette, C. E. Gravel, J. O. Labrecque, J. A. A. Leclair, Hon. Alf. Leduc, Victor Lévesque, Léon Masson, P. N. Ménard, Alph. Milette, V. E. Lambert, Phil. Paré, Geo. Pratt, J. A. Savard, J. P. Tremblay.

Agriculture et Produits Laitiers. — MM. Alf. Bissonnette, J.-A. Blais, J.-R. Carmel, Nap. Charest, J.-E. Chicoine, S.-L. Contant, J.-F. Desmarais, J. J. Joubert, Z. Joubert, W. Lorrain, Léo McKenna, Lucien Trudel, Benoit Trudel.

Assurances et Prévention des Incendies. — MM. J.-A. Blondeau, H.-C. Bourne, Alex. Belzil, N. Ducharme, Gilles Forget, Jos. Hurtubise, Théo. Meunier, Adonai Meunier, P. Villeneuve Morin, A. C. O'Donoghue, Paul Ouimet, J. H. Pigeon, Gaston Rivet.

Automobiles. — MM. Jos. Boulé, Omer DeSerres, R. Généreux, Pierre Gravel, Victor Lévesque, J. O. Linteau, Emile Linteau, J. P. O'Shea.

Banque et Bourse. — MM. L. G. Beaubien, Beaudry Leman, M. Forget, J. A. Gagnon, Ernest Guimont, Chs. Hudon, F. G. Leduc, Chs. Moncel, R. Morin, Chs. A. Roy, T. Taggart-Smyth.

Cuir, Peaux et Fourrures. — MM. J.-H. Beaudry, Ant. Bédard, Aug. Chevalier, Wilf. Clermont, Jos. Daoust, Frs. Desjardins, C. Dufresne, J. E. Fournier, Wilf. Gagnon, A. Lépine, D. Lapierre, A. Pichet, A. Rousseau.

Epiceries et Produits Alimentaires. — MM. J. F. T. Allard, Wilf. Archambault, S. L. Contant, Eug. Couvrette, Geo. Hogg, J. Huyman, Jos. Laporte, Hon. Alf. Leduc, Alph. Raymond, J. A. Ouimet, T. St-Arnaud, Bruno Trudel.

Finances. — MM. Chs. Duquette, C. E. Gravel, Hon. R. O. Grothé, Alph. Milette, Philias Paré, J. A. Paulhus, Avila Raymond, T. Taggart-Smyth, L. J. Tarte.

Immeubles. — MM. J. C. Brosseau, C. E. Gravel, H. Gohier, Jos. Hurtubise, Albert Jetté, P. N. Ménard, Alph. Milette, René Morin, J. J. Perrault, J. H. Petit, Philias Paré, Ernest Pitt, J. Sawyer, J. P. Tremblay.

Législation. — MM. Israël Cardin, C. H. Catelli, Pierre Charton, A. S. Deguire, Rosaire Dupuis, A. A. Grothé, Ernest Guimont, P. N. Ménard, Alph. Milette, René Morin, René Faribault, Gaston Rivet, T. Taggart-Smyth, Thomas Vien.

Mines, Forest, Hydro-Electrique. — MM. L. de G. Beaubien, Paul Béique, Alph. Bélanger, Rolland Bock, L. Armand Daigle, J. N. Forest, Aug. Frigon, Paul Gagnon, L. M. Labonté, A. J. H. Langevin, U. A. Leduc, O. O. Lefebvre, H. Nadeau, Geo. Paré, Phil. Paré, J. J. Perrault, Rolland Préfontaine, J. P. Tremblay.

Nouveautés. — MM. P. Charton, Théo. Bonin, L.-H. Duclos, A.-J. Dugal, Alb. Dupuis, J.-L. Eddé, L.-A. Gélinas, A.-F. Ladouceur, L.-N. Messier, J. G. Trudeau.

Papier et Pulpe. — MM. L. A. Daigle, Ed. Gariépy, Paul Granger, J. N. Perrault, Jean Rolland, J. P. Rolland, J. C. Rancourt, Alex. Thérien, Ant. Valiquette.

Produits Pharmaceutiques et Chimiques. — MM. Alb. Bellefontaine, J. H. Brodeur, P. Charton, Art. Décarry, Ed. Chs. Duquette, Arm. Giroux, Paul Gagnon, Jos. Contant, H. Lanctôt, J. M. Lafon, J. H. Marceau, R. Martineau, H. Nadeau.

Quincaillerie et Métaux. — MM. Hector-A. Bernier, John Durand, F. A. Lambert, J. S. Laplante, Fred. C. Larivière, Hub. Noisieux, Alf. Pelletier, A. G. Yon.

Tabacs, Cigares, Etc. — MM. H. Brabant, Aimé DesRosiers, Arm. Grothé, Emile Grothé, Hon. R. O. Grothé, J. A. Trudeau.

Transports Douanes, Postes, Télégraphe et Téléphone. — MM. Olivier Lefebvre, président, R. G. Amiot, J. R. Carmel, E. J. Caron, C. H. Catelli, A. A. Gardiner, J. E. Latulippe, J. H. Lefort, R. Morin, Paul Seurot, C. E. Racine, B. Robillard, L. St-Arnaud, J. P. Tremblay.

Société d'Administration et de Fiducie

Fondée en 1902

Siège social : MONTRÉAL

5, rue St-Jacques Est.
(Immeuble du Crédit Foncier Franco-Canadien)

ADMINISTRATION de SUCCESSIONS, de
FIDEICOMMIS et de FORTUNES PRIVÉES.

VOÛTES de SÛRETÉ

Conseil d'Administration :

Hon. Sir Hormisdas Laporte, K.B., C.P., Montréal, Président.	Hon. L. Athanase David, Montréal
Charles Cahen d'Anvers, Paris, Vice-Président.	Joseph Sirois, N.P., Québec
Martial Chevalier, Paris	Louis S. St-Laurent, C.R., Québec
Hon. Rodolphe Lemieux, C.P., C.R., L.L.D., Ottawa	J.-Théo. Leclerc, Montréal
Vicomte R. de Roumefort, Montréal	Charles A. Roy, Montréal
Hon. Thomas Chapais, Québec	S. J. B. Rolland, Montréal
J. THEO. LECLERC, Administrateur et Directeur Général.	Hon. E. L. Patenaude, C.R., C.P., Montréal
J.-C. BROSSEAU, Secrétaire.	

Agences :

Québec - Winnipeg - Régina - Edmonton - Vancouver
Biens administrés \$28,740,871.03
Fiduciaire pour émissions d'obligations 22,428,111.30



*La plus ancienne banque du
Canada commence ce mois-ci
sa 117ème année.*

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$700.000.000

Siège Social : Montréal



PAPIERS REMPLISSANT UN OBJECTIF

- Les papiers marqués de l'écuson "R" ont une mission à remplir. Chacun d'eux, dans son milieu propre, se constitue le médium le plus approprié et le plus recherché pour réaliser son objectif.
- Il existe un papier Rolland pour tous les genres de correspondance commerciale et pour tous les documents.

Cie de Papier Rolland Limitée

Fabricants de papiers fins depuis 1882

MONTRÉAL, Qué.

Moulin à St-Jérôme, Qué. et
Mont-Rolland, Qué.

LISTE DE NOS CATALOGUES DE LIVRES

	Pages
LIVRES "RELIGIEUX"	
Lectures Spirituelles, Méditation, Direction	28
Philosophie, Sociologie, Education	24
Théologie, Droit Canon, Ecriture sainte	28
Livres de Chant	8
Prédication	28
Vies des Saints	48
LIVRES "CANADIENS"	
Littérature Canadienne (supplément)	16
Pièces de Théâtre	76
LIVRES "FRANÇAIS"	
Littérature à prix populaires	28
Livres pratiques, connaissances utiles, amusements ..	28
Choix de Bons Livres	28

Vu le grand nombre de nos catalogues qui sont envoyés sur demande on doit mentionner ceux qu'on désire; de plus, indiquer son occupation ou sa profession.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papeteriers, Importateurs

54 NOTRE-DAME OUEST, MONTRÉAL

LAncaster 2171

*La plus importante librairie et papeterie française
du Canada.*

Bulletin de la Chambre de Commerce

DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Abonnement — Un an - - - \$3.00

NOVEMBRE 1933

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale trimestrielle le mercredi 27 septembre 1933 sous la présidence de M. Avila Raymond, président.

Étaient présents : MM. Phil. Paré, 1er Vice-Président, J. A. A. Leclair, W. Lorrain, I. Cardin, J. R. Carmel, Z. Joubert, H. Nadeau, J. C. Rancourt, E. Martel, Paul Gingras, V. Gratton, J. A. Archambault, Geo. Pratt, J. E. Fournier, R. G. Amiot, J. A. Gagnon, Adonai Meunier, J. E. Gascon, C. H. Morin, Gérard Parizeau, André Chaput, Charles Hudon, S. Lavery, René Crevier, C. O. Bousquet, le Secrétaire et autres.

S'étaient excusés : MM. T. Taggart Smyth et Alphonse Milette.

Le procès-verbal de l'assemblée générale trimestrielle du 12 avril dernier est lu et approuvé.

Bienvenue. — M. le Président souhaite la bienvenue aux membres et leur rappelle le travail qui a été accompli au cours de la vacance. Il énonce certains projets qui devraient faire le sujet d'études et il termine en demandant d'assurer la survivance de notre institution par le maintien de son effectif. Il prie les membres de faire du recrutement.

Coopération. — Il est résolu de coopérer avec la Ligue du Progrès Civique dans l'organisation d'un déjeuner à être offert à Sir Raymond Unwin, urbaniste de renom.

Administration Municipale. — The "Montreal Beacon", un journal publié à Montréal, projette une assemblée de citoyens afin d'étudier un mode nouveau d'élections municipales qu'il préconise. Cette question est soumise à la Commission des Affaires Municipales pour rapport.

Les Taudis. — M. J. C. Rancourt demande à la Chambre de déléguer un ou deux représentants à une assemblée que convoquera la Fédération des Ouvriers du Canada, Inc., dont il est le président. A cette réunion, il présentera un projet de démolition des taudis qui existent encore dans certains quartiers de Montréal, projet qui, s'il était approuvé et mis à exécution, aiderait à diminuer le chômage et assurerait la construction d'habitations salubres, prétend-il.

M. Rancourt énumère les grandes lignes de ce projet.

Il est résolu de prêter gracieusement notre salle de réunions à la Fédération pour l'assemblée plus haut citée et de soumettre cette question, pour étude et rapport, à notre Commission des Affaires Municipales.

Fusion des chemins de fer. — M. C. O. Bousquet entretient l'assemblée d'une étude qu'il a faite de la question des chemins de fer canadiens et il en vient à la conclusion qu'une fusion des deux réseaux devrait se faire par des moyens qu'il préconise.

Sur proposition de M. J. A. A. Leclair, appuyé par I. Cardin, il est résolu que cette question soit soumise à la Commission des Transports pour étude et rapport.

Trafic. — La Commission des Affaires Municipales est priée d'étudier s'il y a opportunité de recommander l'amendement des règlements du trafic dans les rues de la Cité de manière à permettre, en certain temps, la circulation des véhicules sur les voies du Tramway dans le voisinage des zones de protection afin d'éviter la congestion. Aussi d'augmenter le nombre des constables qui régissent le trafic.

Proposition de nouveaux membres. — Sont présentés et agréés comme membres de la Chambre : MM. Henri Groulx, proposé par M. Paul-A. Gagnon; Joseph Arbour, Valmore Gratton, R. Gaudry, G. Parizeau, J. H. Huberdeau, André Chaput et Armand D. Hébert, tous proposés par M. A. Raymond; P. A. Brisebois, proposé par M. Ph. Paré et Jos. Barsalou, proposé par M. J. C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi, 25 octobre 1933, sous la présidence de M. Avila Raymond, président.

Étaient présents : MM. Phil. Paré, Vice-Président, Alph. Milette, Trésorier-honoraire, C.-E. Gravel, J.-P. Tremblay, J.-R. Carmel, H. Nadeau, Maurice Chartré, Z. Joubert, J. A. A. Leclair, et le Secrétaire.

M. T. Taggart-Smyth s'excuse de ne pouvoir être présent.

Le procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 4 octobre dernier est lu et approuvé.

Les secours aux chômeurs. — Lors de la dernière réunion, des marchands de gros en alimentation avaient protesté contre le mode de "bons" à être échangés pour des victuailles dans les magasins de la Ville, mode préconisé par la nouvelle Commission du chômage. Depuis les "bons" ont été remplacés par des chèques.

M. J. A. A. Leclair, l'un des membres de cette Commission, donne les raisons qui l'ont incité, ainsi que ses collègues, à en venir à cette décision.

Sous l'ancien système, il se distribuait environ 820,000 "bons" chaque mois. Le marchand étant obligé d'énumérer au dos dudit "bon" les marchandises qu'il livrait, ce procédé entraînait une perte de temps énorme en raison de la vérification que devaient faire les gouvernements fédéral, provincial et municipal. De là, la lenteur dont on s'est plaint dans le paiement de ces "bons".

Pour obvier à ce système, la Commission émettra des chèques négociables partout. De ce fait, un seul chèque sera remis au chômeur. La comptabilité sera simplifiée, le "red tape" disparaîtra ainsi que la vérification, ce qui permettra aux marchands de recevoir immédiatement leurs dûs.

Depuis son entrée en office, la Commission a fait faire une inspection sévère de toutes les demandes de secours et M. Leclair affirme qu'au moins un tiers de ceux qui étaient secourus sous l'ancien système, disparaîtra de la liste le 1er novembre prochain. Ceci prouve que l'échevin DesRoches n'avait pas tort de dire qu'il y avait, précédemment, un "coulage" mensuel de \$200,000, à \$300,000.

M. le Président remercie M. Leclair pour les éclaircissements qu'il vient de fournir et qui seront d'un grand appoint à la Commission des Affaires municipales dans l'étude de cette question.

Expropriations. — M. P. Paré aborde la question des expropriations pour démontrer la position embêtante dans laquelle les autorités de la ville sont placées en matière d'expropriations. Comme on ne semble pas trouver un terrain d'entente pour régler cette question qui ferait rentrer des fonds considérables dans la caisse, il suggère que le Conseil recommande de nouveau au Comité Exécutif de la Ville l'adoption du projet Duquette-Molson qui peut aider à régler le problème.

Après quelque discussion, il est résolu de prier les autorités de la Ville d'adopter le plan de règlement des expropriations connu sous le nom de Duquette-Molson.

Condoléances. — Proposé par M. J.-A.-A. Leclair, appuyé par M. Z. Joubert,

Que le Conseil de la Chambre de commerce offre ses sincères condoléances à la famille Grothé à l'occasion du décès de M. Théodore-A. Grothé.

Le défunt était l'un des membres distingués de notre Institution et l'intérêt et la sympathie qu'il lui a toujours montrés, font encore plus ressentir la perte sensible que crée la mort de Monsieur Grothé.

Au nom de la Chambre, son Conseil prend une large part du deuil qui frappe la famille.

Et la séance est levée.

LE MARCHÉ BONSECOURS

Causerie par M. Omer Côté, avocat, à la Chambre de commerce, le mercredi, 8 novembre 1933.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Je n'ai pas hésité un seul instant à accepter l'agréable invitation qui me fut faite de venir vous entretenir d'un sujet dont l'âge dépasse considérablement le mien, mais dont l'actualité est des plus vibrantes, et préoccupe le plus ceux qui s'intéressent aux choses économiques de notre population. Je ne regrette aucunement ma hardiesse puisqu'elle m'a permis de franchir cette enceinte qui groupe des hommes d'affaires d'une intégrité parfaite et d'une compétence remarquable à juger les problèmes sociaux. Vraiment ce m'est un véritable plaisir, en même temps qu'un honneur de me trouver parmi vous et de profiter de l'opportunité qui m'est offerte pour vous faire part de certaines considérations, fruits d'études sérieuses affectuées pour le compte de l'Association des Propriétaires et des Hommes d'Affaires du Quartier Ville-Marie, Inc., sur cette importante question du Marché Bonsecours.

Les marchés de Montréal possèdent leur histoire qui, comme toutes les choses du passé, renferme de précieux renseignements pour l'avenir. Ils sont intimement liés à la vie et aux activités de notre population, au point qu'ils remontent souvent aux temps les plus reculés. Les premiers défricheurs de notre Métropole s'étaient à peine taillé un domaine sur les bords du fleuve que déjà les Seigneurs concédèrent en 1676, à la colonie naissante un emplacement spécial devant servir de place de marché, de lieu de réunion pour l'échange des produits, emplacement qui fut appelé Place Royale.

Avec l'accroissement de la population le long du majestueux St-Laurent, le Hâvre acquit soudainement une agréable activité, car les goélettes chargées de produits du sol, y venaient de plus en plus nombreuses. Aux petits commerçants occupés à tirer profit de toutes sortes de transactions, se mêlaient les agriculteurs des alentours de la petite ville en formation. Vers 1800, la Place Royale était devenue insuffisante comme place de marché. De fait, avec une population de 20,000 âmes, Montréal était déjà le centre commercial du pays. Pour remédier aux embarras suscités par l'exiguïté de l'emplacement du marché, et donner plus de valeur à leurs terrains, Messieurs Joseph Périneault et Jean Baptiste Durocher cédèrent à la ville le 29 décembre 1803, tout le terrain compris entre les rues Notre-Dame et St-Paul, appelé Place Jacques-Cartier, à

Pour créer une **B**ONNE IMPRESSION sur vos clients et « prospectés », il faut que vos imprimés soient bien exécutés. Confiez-nous les ! Ils le seront puisque nos typographes experts disposent d'un outillage moderne qui ne produit que de BONNES IMPRESSIONS. Service de PREMIER ORDRE.

RELIEURS
IMPRIMEURS

Tél.:
H. RBOUR
5288

Thérien Frères
LIMITÉE

334
Notre-Dame Est
Montréal

GRAVEURS
LITHOGRAPHES

Tél. LANcaster 8765-1713

W. H. PERRON & CIE Limitée

*Spécialistes en Graines de semences et
Décorations paysagistes.*

935, BLVD ST-LAURENT, MONTRÉAL

LARUE & TRUDEL

Comptables Agréés - Chartered Accountants

J.-Art. LaRue, C.A.	Maurice Chartré, C.A.
J.-Wilfrid Boulet, C.A.	Jean-Paul Gauthier, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A.	Jacques LaRue, C.A.
Maurice Boulanger, C.A.	J.-Paul Beaulieu, C.A.
Georges Henri Boulet, C.A.	Lucien P. Bélair, C.A.
Roland Chagnon, C.A.	

MONTRÉAL, QUÉBEC, ST-JEAN, P. Q.

ALEXANDRE BELZIL

Représentant de "La Prévoyance"

ASSURANCES GÉNÉRALES

Incendie - Vie - Maladie - Accidents - Bris de glaces
Garantie - Cautionnement - Vol - Responsabilité
patronale - Automobiles.

535, rue ONTARIO EST, Tél. HARbour 2101

Tél. HARbour 7865

Rés.: Tél. ATLantic 1097

J. ART. ARCHAMBAULT, C.G.A., C.P.A.

Comptable Public Licencié

Ci-devant du Bureau de l'Inspecteur de l'impôt sur le revenu,
District de Montréal.

10 ST-JACQUES E., Chambre 42 - MONTRÉAL

Tél. LANcaster 5246.

Etablie en 1885

PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES

A. JETTÉ & CIE

COURTIERS EN IMMEUBLES

Experts en propriétés. Prêts sur première et deuxième hypothèque.
Achats d'hypothèques. Nous payons aussi les taxes.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST, - MONTRÉAL

Edifice Duluth, Ch. 52.

Tél. LANcaster 2412

ANDERSON & VALIQUETTE

Comptables - Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C. Roméo Carle, C. A.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C. A. Dagenais, C.A.

84, RUE NOTRE-DAME O., MONTRÉAL

Fondée en 1874

D. HATTON COMPANY

420 à 428 RUE BONSECOURS

MONTRÉAL

La Crème de la Pêche seulement.

LES PLUS GROS DISTRIBUTEURS

AU CANADA

de

POISSON

DE TOUT GENRE

EXPERTS DANS LE COMMERCE D'HUÎTRES
EN COQUILLES ET OUVERTES.



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DÉLAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la
création du Bureau de Placement, par le Gouvernement
Provincial, des emplois permanents des plus avanta-
geux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui
pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bu-
reau, obtenir des employés compétents, et *sans délai*
puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y
présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire
un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons
et employés sur les avantages de se servir de ce
Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend
à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si
vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez
l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

Hommes:

Femmes:

90 rue St-Jacques Est

1444 rue Mansfield

PLateau 6151. Local 228

PLateau 8315

Heures du bureau : 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

CORRESPONDANCE SOLLICITÉE.

CRescent 9856

*Appel Jour et Nuit***CONTANT ELEVATOR SERVICE, REG'D**
RÉPARATIONS

Inspection et Entretien d'Ascenseurs

88 RUE DANTE

MONTRÉAL

Les membres de la Chambre de Commerce
trouveront un service excellent
s'ils s'adressent à la**Canada Typewriter Exchange & Supply**
Co. Reg'd. (Enr'g)

R. T. ARMAND, Gérant.

22 RUE ST-JACQUES OUEST - Tél. HARbour 6968

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., - J.-Pierre Charbonneau, B.C.L.
N. Charbonneau, B.C.L.**Lamothe & Charbonneau**
AVOCATS

EDIFICE CHAMBRE DE COMMERCE

25, RUE ST-JACQUES EST,

MONTRÉAL

Tél. HARbour 1196

**L'ALLIÉ DU VENDEUR**

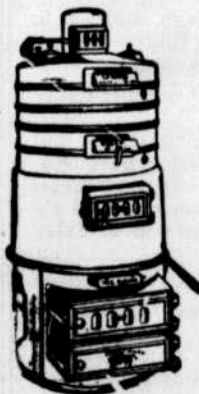
En complétant leurs visites personnelles par des appels téléphoniques, les voyageurs de commerce peuvent de nos jours parcourir un plus vaste territoire et accroître le volume de leurs ventes à peu de frais.

Les centres visités lors d'un premier voyage ne le sont pas au second, mais le vendeur utilise le téléphone pour prendre contact avec les clients du second groupe. Il procède inversement à chaque voyage.

C'est ainsi que le téléphone se révèle l'allié du vendeur.



Tél. LANcaster 1211

La Cie J. & C. Brunet
LIMITÉEPlomberie
Couverture
Electricité
Chauffage1095 Boulevard
ST-LAURENT

MONTRÉAL

FARIBAUT & FARIBAUT
NOTAIRESR. FARIBAUT, LL.L.
M. FARIBAUT, LL.L.

Argent à prêter sur hypothèque.

60, rue ST-JACQUES O., MONTRÉAL

GARAND, TERROUX & CIE*Banquiers et Agents de Change*20, rue ST-JACQUES O., MONTRÉAL
(En face du journal "La Presse")**F. R. PAQUET***Comptable autorisé*
Syndic administrateur

Edifice Transportation - Suite 619

132, rue ST-JACQUES O., MONTRÉAL
HARbour 0421**NOTRE BANDAGE HERNIAIRE**

vous donnera entière satisfaction.



Assortiment complet de ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, etc.

Chaises d'invalides à vendre ou à louer.

Spécialité : Appareils orthopédiques, membres artificiels, corsets pour gibbosité.

Réparations en tous genres, etc.

C. MARTIN

48 et 50 EST, CRAIG, MONTRÉAL

Dépt. C - HARbour 3727

DANSEREAUJ. ALEX.
0921 RUE
CHARLEVOIX**Charbon - Huile**
Coal - Fuel OilFITZROY
9490

condition expresse qu'il soit converti pour toujours en place de marché public. Les donateurs voulaient ainsi empêcher la dépréciation future des terrains avoisinants qui furent ensuite vendus à des prix très élevés.

Le déplacement occasionné par l'établissement d'un nouveau marché, appelé Marché Neuf, avec abris de 40 étaux vendus à l'enchère, suscita de vives discussions parmi les fermiers, et l'histoire rapporte qu'il y eut bataille et yeux noircis à coup de poings. Pourtant il ne s'agissait que d'un déplacement de quelques cents pieds. A cause du voisinage des principaux magasins établis sur la rue St-Paul, principale rue commerciale de la petite ville, rue courant de la Place Jacques-Cartier à la rue St-Sulpice, le nouveau marché fut très achalandé dès son inauguration. En ces temps reculés, le commerce de Gros n'existait pratiquement pas, c'était généralement un commerce de détail, des transactions faites entre petits commerçants ou fermiers et consommateurs. Les petits commerçants habitaient, selon la coutume, le haut de leurs magasins, avec leur famille. La majorité de la population se logeait aussi à proximité de cette zone et sur un faible rayon. Elles sont nombreuses les vieilles maisons du quartier qui ont abrité de hauts personnages. Le 30 mars 1843, un épicier faisant affaires sur la rue St-Paul soumettait une requête à la Cité où il se plaignait de l'encombrement de la façade de son magasin. Il rappelait que cet état de chose l'empêchait de faire affaires convenablement tout en lui causant un tort considérable. Il souffrait donc d'un mal semblable à celui qui a atteint profondément, depuis nombre d'années, les marchands de notre époque.

Après avoir prolongé la Place Jacques-Cartier jusqu'à la rue Des Commissaires, les autorités du temps désireuses de favoriser le progrès, réalisèrent l'insuffisance des améliorations et achetèrent tout le terrain entre l'Eglise Bonsecours et la rue St-Claude, où se trouvaient le Théâtre Royal et un Hôtel, pour y construire le marché actuel. Il lui en coûtait \$200,000,00 seulement pour le terrain et la construction. Ce fut le troisième marché de Montréal, marché qui absorba les deux premiers pour ne faire qu'un avec eux. Nos pères avaient eu l'orgueil de construire beau et bien pour impressionner tous ceux qui venaient dans la grande ville, et leur annoncer par l'ampleur de la construction que là se trouvait établi définitivement les Halles Centrales de la Métropole.

Le Marché Bonsecours fut ouvert le 2 janvier 1847. Les abris du Marché Neuf furent démolis et la ville fut tentée de faire de la place Jacques-Cartier un lieu de promenade. Elle dû abandonner l'idée de transformer cette place de marché sous les vigoureuses protestations des propriétaires avoisinants qui la menaçaient de poursuite en réclamation de pertes occasionnées et de dommages subis par la dépréciation qui s'ensuivrait. En 1872, les quais en arrière du Marché Bonsecours, n'étaient pas encore construits, et les petits commerçants n'avaient qu'à amener leurs voitures sur le rivage pour pouvoir les laver dans l'eau du fleuve.

Avec l'augmentation de la population et de plus grandes facilités de communication, les relations commerciales se développèrent et firent évoluer le commerce. Le petit commerçant de détail ne pouvait plus suffire à chercher et à localiser les meilleures sources d'approvisionnement qui se multipliaient considérablement et à servir en même temps sa nombreuse clientèle de détail. C'est alors que certains se spécialisèrent dans le commerce de gros, qui consistait à alimenter le commerce du petit détaillant. La grande époque de l'histoire économique de nos dates de 1880 à 1900. Les principaux détaillants et marchands de gros et importateurs, les plus en vue, étaient tous dans la localité du Marché Bonsecours. Le volume VII de la Cour du Banc de la Reine, relate une cause du temps où une Dame Davidson, propriétaire d'un édifice près du Marché Bonsecours, poursuivait la ville de Montréal pour perte de revenus due au fait que ce marché était fort achalandé. Le commerce était devenu tellement considérable que l'encombrement était devenu très grand et la circulation gênée par manque d'aménagement. La ville fut exonérée pour cause de force majeure et sous prétexte qu'elle faisait tout en son possible pour remédier à la situation. En 1919, la ville acheta quelques propriétés en arrière du Château Ramezay pour en faire une nouvelle place publique et faciliter les relations commerciales aux marchands et aux cultivateurs.

A mesure que la ville se développait et que sa population augmentait, le commerce de détail dû quitter tranquillement le centre pour suivre le consommateur et le servir. Mais le commerce de gros et la finance demeurèrent dans le centre, à l'endroit où ils prirent naissance comme rivaux aux grands moyens de transport, la navigation et les chemins de fer. Alors que les marchés de quartiers ou excentriques étaient sujets à des changements de localité suivant le mouvement de la population, ce qui explique que certains de ces vieux marchés ont complètement disparu, le Marché Bonsecours devenu marché de gros, comme un roc solide ne broncha pas et conserva une extrême importance. C'était le marché où allait s'approvisionner le commerce de détail, épiciers ou bouchers, qui s'occupaient de fournir le consommateur. Ceci explique la constatation faite par les Commissions Technique et d'Urbanisme, dans leur rapport sur les Marchés, que bien qu'autrefois les affaires transigées au Marché Bonsecours étaient strictement des affaires de détail entre fermiers, marchands, et consommateurs, aujourd'hui 75 à 80% des affaires transigées, sont des affaires de gros entre fermiers, marchands de gros et détaillants, comme les épiciers bouchers et colporteurs. Le marché Bonsecours prit tant d'importance que du temps des Préfontaine et des Beausoleil il fut question d'abolir les marchés excentriques qui ne faisaient pas leurs frais pour tout centraliser au Marché Bonsecours.

Si donc le Marché Bonsecours a perdu la gloire d'avoir été tour à tour le siège du Parlement, du Conseil Municipal, le lieu de réunions de la société d'élite dans des salles richement décorées, il n'en conserve pas moins son caractère commercial dont il avait été marqué dès les premiers temps de la co-

lonie. Il est encore le Marché de gros par excellence où certains cultivateurs y ont conservé leur place depuis 40 ou 50 ans pour la vente de leur produits. C'est le marché à réputation mondiale que viennent visiter les étrangers, comme ces commis épiciers venus des Iles Britanniques le 27 Octobre 1931.

Pour bien comprendre ce qu'est le Marché Bonsecours, le rôle qu'il remplit et comparaitre ses divers aspects, il faut lui rendre une visite journalière. On peut dire que le Marché Bonsecours est un marché quotidien et le rendez-vous des marchands de détail qui se chargent ensuite d'approvisionner le consommateur chacun dans leur localité. Mais les jours de marché par excellence sont le mardi et le vendredi. L'activité est débordante, les transactions sont nombreuses. Cette préoccupation affairée des acheteurs et des vendeurs commence le matin au petit jour, pour durer toute la journée et ne s'éteindre que le soir. Les marchés excentriques tout au contraire servant de marchés de détail pour les consommateurs, sont des marchés de fin de semaine et ne reçoivent qu'un public de quartier.

Comme l'immense majorité des consommateurs ne fréquentent pas les marchés excentriques, et sont plutôt desservis par le marchand détaillant, l'intérêt de la masse repose donc sur l'établissement d'un marché de gros où cet intermédiaire pourra avantageusement trouver les produits qu'il lui faut à bon compte. Il faut à l'épicier et au boucher, un marché où sont centralisées toutes les sources d'approvisionnement. Il ne lui suffit pas de rencontrer le cultivateur, il doit compter également sur la présence des marchands de gros, qui eux aussi vendent des produits semblables à ceux des cultivateurs, venant selon les saisons, de contrées plus éloignées du Québec, des autres provinces du Dominion, de diverses parties des États-Unis ou de pays Européens, et qui de plus sont les seuls à offrir les produits exotiques. Cette centralisation qui seule peut constituer un véritable marché central, lui permet de faire en un rien de temps tous ses achats, sans avoir à parcourir de longue distance, et d'effectuer l'effective comparaison entre les produits offerts par les cultivateurs et ceux présentés par les marchands. Cette comparaison de même que le groupement de tout ce que la culture maraîchère peut produire, lui assure plus de choix et de variétés de denrées, donne lieu à une concurrence régulatrice entre les produits, concurrence stabilisant les prix à un niveau équitable et lui permettant d'acheter à meilleur compte les produits les plus beaux et de meilleure qualité.

Il est difficile de concevoir comment les épiciers et bouchers s'accommoderaient avantageusement d'un marché où se trouveraient les cultivateurs seuls, et d'un autre où se trouveraient les marchands de gros. En plus d'augmenter le trafic de va-et-vient entre les deux marchés, si toutefois ils consentaient à faire cette navette ils auraient certainement l'inconvénient que l'offre dépasserait la demande sur un marché et les prix baisseront, tandis que la demande dépassera l'offre dans l'autre et les prix monteront. Dans les circonstances pour s'éviter l'embarras d'avoir à courir deux marchés éloignés pour confronter les prix et les produits, ils iront infailliblement vers

le marchand de gros. Ils seront assurés chez lui de n'avoir pas de trouble, de perte de temps, de pouvoir acheter de bons produits bien présentés et bien emballés. De plus ils pourront compter chez le marchand de gros sur une régularité dans les prix due à la concurrence entre les produits eux-mêmes venant de partout. D'ailleurs les épiciers et bouchers auront toujours à revenir dans le centre des affaires, de la finance, soit pour aller aux entrepôts frigorifiques, soit au Palais de Justice, à l'Hôtel de ville ou à de multiples autres préoccupations.

Parmi ceux qui offrent des produits en vente sur le marché Bonsecours, il y a nos cultivateurs et nos marchands de gros. Les produits apportés sur le marché par les agriculteurs, leur coûtent beaucoup de soucis et de travail, c'est pourquoi ils tiennent avec raison à en retirer le plus grand bénéfice possible. Ce n'est pas seulement dans les prix qu'ils en obtiennent qu'ils y trouvent avantage, mais aussi en surtout dans l'écoulement rapide de leur charge. Le temps est précieux chez lui et il doit retourner vite à ses travaux des champs, car lorsque la moisson est mûre, comme les tomates, elle doit être vendue aussitôt. Les produits arrachés longtemps d'avance perdent leur fraîcheur et diminuent en valeur, autant à cause de la longueur du temps qu'à cause des intempéries et de l'ardeur du soleil. Demandez au cultivateur s'il préfère passer toute une journée à écouler une partie de sa charge à un prix de détail ou disposer rapidement de 2 ou 3 charges, et vous verrez qu'il préfère beaucoup vendre en gros, à la charge. C'est donc en développant un centre de distribution en gros où toute la production se rendra et sera dispersée tant à Montréal que dans les autres endroits de la Province qui s'approvisionnent à Montréal, que le cultivateur pourra faire de précieuses affaires et écouler avantageusement ses produits. D'ailleurs en comparant les chiffres des présences de cultivateurs sur les Marchés de Montréal, selon le rapport du Trésorier de la Cité en 1930, le dernier publié, il est facile de voir la préférence dont jouit le Marché Bonsecours. Ces chiffres sont les suivants :

1) Marché Bonsecours	71,402
2) Marché St-Laurent	1,545
3) Marché St-Antoine	4,253
4) Marché St-Jean-Baptiste	8,530
5) Marché Maisonneuve	7,589
6) Marché St-Jacques	4,412

L'intermédiaire, épiciers et bouchers, a toujours été le plus précieux organisme, pour l'agriculteur, pour faire passer rapidement les produits périssables des mains des producteurs aux mains des consommateurs. Il serait donc préjudiciable de ne pas développer ou de détruire le Marché Bonsecours qui est le meilleur débouché pour les produits fermiers et assure le bon fonctionnement de l'organisme qui distribue ces mêmes produits aux consommateurs.

Les marchands de gros constituent l'autre catégorie de gens qu'alimentent l'épicier et le boucher. Ils ont tout intérêt à ce que leur clientèle ait les facilités voulues pour les atteindre et ne soit pas dé-

ournée vers d'autres centres. Les commissions Technique et d'Urbanisme dans leur rapport sur la question des marchés relatent qu'il existe au Marché Bonsecours un centre d'affaires de gros important et varié, qui mérite protection. Il est d'ailleurs affirmé-elles, essentiel qu'un marché central de gros soit à proximité des voies ferroviaires et fluviales, pour que la réception et l'expédition des marchandises, pour les marchands de gros, se fassent avec le maximum de rapidité et le minimum de frais. Si les marchands de gros s'en éloignent, ils devront sans cesse y revenir. C'est ainsi qu'à l'arrivée du Lady Somers de la Canadian National Steamship Lines chargé de près de 9,000,000 de bananes, plus de 150 gros camions de marchands de gros avaient envahi les abords du quai au pied de la place Jacques Cartier l'année dernière.

Nul ne conteste présentement la nécessité d'un marché central de gros. Pareil marché existe dans toutes les grandes villes. Dans une ville d'une population de 1,020,018 âmes, comme Montréal, il est déconcertant d'y trouver un marché de gros à peu près dans le même état dans lequel il était il y a 75 ans. Pourtant si chaque personne consomme \$0.50 de vivres par jour, ceci représenterait un chiffre d'affaires de \$186,153,285.00. Il semble que c'est un chiffre d'affaires assez respectable pour pouvoir doter la ville d'un magnifique marché de gros.

A l'instar des Commissions Technique et d'Urbanisme tous reconnaissent également que l'emplacement du Marché Bonsecours est un centre de gros et un endroit idéal pour le commerce de gros, endroit jouissant d'avantages topographiques indéniables, qui ont assuré l'existence du Marché Bonsecours. Dans cette zone, on y trouve les maisons de commerce en gros, les entrepôts frigorifiques, les institutions bancaires et financières, le Palais de Justice et l'Hôtel de Ville, les chemins de fer du Canadien Pacifique et National reliés par les voies de la Commission du Havre. La navigation même est au pied de cette zone, où les tramways de toutes les parties de la ville convergent ainsi que les grandes artères.

Malgré que l'emplacement pour un marché central de gros soit ainsi tout indiqué, il s'en trouve encore qui ne savent pas où il devrait être installé. C'est partout, excepté au Marché Bonsecours. Ils ont fait valoir tantôt la congestion, sans savoir qu'elle est voulue par le commerce qui tend à attirer le plus d'acheteurs possible et qui en fait sa richesse, pourvu qu'elle soit ordonnée.

Ils ont allégué aussi qu'il est impossible d'aménager une place publique pour accommoder une partie des usagers du marché de gros, soit les cultivateurs, les épiciers et les bouchers. Les Commissions Techniques ont pourtant statué qu'il ne faut pas exagérer l'étendue nécessaire de cette place publique dans l'intérêt du commerce, et qu'il était amplement possible de donner tout l'espace voulu par les cultivateurs au Marché Bonsecours, et de faire disparaître tous les ennuis dont ils ont à se plaindre. Ce témoignage a d'autant plus de valeur que ces com-

missions étaient constituées d'ingénieurs et d'architectes de renom.

Du moment que les cultivateurs sont assurés d'avoir de l'espace, dans un endroit où il n'y a pas seulement de l'espace, mais aussi où il y a des affaires à faire, ils ne sauraient se plaindre. Le coût ne les concerne nullement, mais regarde bien plutôt les contribuables de la Cité.

Le coût des améliorations projetées pour la création d'une place publique au Marché Bonsecours a toujours été grossièrement exagéré. Les commissions Technique et d'Urbanisme ont elles-mêmes établi que le tout pouvait s'effectuer à bon compte.

Il a été anormal de refuser à une ville de l'importance de Montréal, un marché central de gros digne d'elle, marché si essentiel et si indispensable à son développement économique, alors qu'une ville comme New-York n'a pas craint de doter sa population d'un marché superbe en édifiant le Terminal Market of the Bronx, au prix de \$11,000,000.

Avec un édifice et un terrain qui ont coûté en tout \$200,000.00 à la Cité, édifice qui n'a jamais subi de grandes transformations jusqu'ici, qui est privé de système de chauffage, de système d'eau, de cabinet d'aisance, la ville a pu réaliser depuis la fondation du Marché Bonsecours, l'énorme profit net de \$3,008,560.35 jusqu'à 1930. Le même marché en 1930 a rapporté à lui seul un revenu de \$119,149.79 sur un total de revenus pour tous les marchés publics de la cité de \$213,834.91, soit plus que tous les autres marchés excentriques ensemble. C'est dire que tout argent investi pour développer le Marché Bonsecours constituerait un placement de premier ordre, doublement garanti par le succès passé, et les perspectives d'avenir.

UNE BANQUE CENTRALE

Le rapport de la Commission MacMillan qui conclut en recommandant la création d'une banque centrale au Canada, ne nous surprend pas. La formation de cette commission; les déclarations du premier-ministre et son engagement à la conférence économique de Londres l'été dernier, de favoriser une banque centrale; l'appui du chef de l'opposition, tout faisait prévoir le but visé et à atteindre.

Lors de la session fédérale, les députés soucieux du maintien du système bancaire actuel, trouveront ample matière à s'opposer au projet qui est recommandé par la Commission MacMillan. L'aveu même de la majorité de la Commission que nos Banques offrent toute la sécurité possible et que leur solidité a fait l'admiration même des Etats-Unis qui l'avaient mise en doute, seraient suffisants pour empêcher le chambardement dont elles sont menacées. Mais il y a plus : Les deux représentants des Banques Canadiennes sur cette Commission, qui sont on ne peut mieux qualifiés, ont fourni des arguments difficiles à réfuter pour justifier leur opposition à l'innovation dangereuse qu'on va essayer de tenter.

La création d'une banque centrale a germé dans l'Ouest canadien et il n'y a rien d'étonnant que M. Brownlee, le premier ministre de l'Alberta, et le troisième membre majoritaire de la Commission, ait emboîté le pas derrière ses collègues d'Angleterre. L'Ouest canadien s'est fait une fausse conception des attributions de la banque centrale et nul doute qu'à la lecture du rapport MacMillan où il est mentionné ce que la banque pourra faire et ne pas faire, les fervents du crédit à outrance vont en rabattre. Car dans l'Ouest on croyait dur comme roche que la banque centrale ouvrirait aux fermiers tous les crédits possibles et impossibles qu'on prétend ne pouvoir obtenir actuellement des banques à charte. De là la presque unanimité des soit-disants économistes des universités des Prairies à favoriser le chambardement du système bancaire.

Les Chambres de commerce et les Boards of Trade de cette région du pays sont restés cois sur la question quand tous les autres, moins St-Jean, N. B., ont été unanimes à condamner le projet. Ces institutions pensaient peut-être comme nous, mais le vent soufflant tellement fort dans une autre direction, ils n'ont pas cru faire face à la rafale.

Notre Chambre a fourni des arguments sérieux à son opposition à la création d'une banque centrale et elle est justifiée dans son attitude par la reconnaissance non équivoque de notre système bancaire par la Commission MacMillan. Il lui reste donc de continuer son travail et d'essayer de convaincre la députation du danger qu'il y aurait de chambarder nos banques dans un temps aussi incertain comme celui que nous traversons.

LE COMMERCE DU CANADA

Les rapports du commerce extérieur du Canada pour les cinq premiers mois de l'année fiscale 1933-1934, avril-août inclusivement, accusent un changement favorable. Les importations ont continuellement augmenté et celles de juillet et août dernier dépassent les importations des mêmes mois de 1932.

Il en est de même pour les exportations qui, toutes, ont été supérieures, depuis avril dernier, à celles de la même période de l'an dernier.

Durant ces cinq mois il y a eu une diminution dans les importations, mais une augmentation dans les exportations.

Le total des importations pour le mois d'août dernier a été de \$38,747,030., à comparer à \$36,527,262. en août 1932 et le total des exportations a été pour le même mois de \$44,723,252. contre \$41,314,120. en août 1932. Au cours de la présente année fiscale, les exportations se sont élevées de \$20,000,000. en avril à près de \$45,000,000. en mai et juin et \$51,000,000. en juillet. De même, les importations ont augmenté de \$20,000,000. en avril à près de \$33,000,000. en mai et juin et à \$35,000,000. en juillet derniers.

Le total cumulatif des importations pour les cinq mois finissants avec août dernier, se chiffre à

\$161,488,239., à comparer à \$187,136,546. à la même date de l'an dernier. Les exportations se chiffraient à \$207,624,025. contre \$191,888,554. en 1932.

La plus forte importation s'est faite dans les textiles pour un total de \$7,272,410. en août dernier contre \$5,586,829. en août 1932. Les importations du fer et de ses sous-produits sont évaluées à \$6,045,910. à comparer à \$4,203,961. en août 1932.

Dans les exportations il n'y a eu qu'une seule diminution et c'est dans les produits agricoles d'alimentation et ce, au cours du mois d'août dernier. Leurs valeurs ont été de \$10,729,920. à comparer à \$14,474,612. en août 1932. Le blé est inclus dans cette valeur et la diminution a été encore plus accentuée en juillet.

Les plus fortes augmentations de l'exportation ont été dans le bois, le papier et les métaux. Pour les deux mois d'août, les deux premiers se sont élevés de \$3,422,296. à \$6,183,684 et les derniers, de \$11,520,931. à \$13,937,485. Le papier à journal occupe la majeure partie du groupe des papiers exportés. Parmi les métaux, le nickel, le cuivre et l'aluminium, sont en tête de la liste.

L'augmentation de l'exportation du bétail et des produits animal a été de \$25,565,354. à comparer à \$22,571,821. l'an dernier.

LA FINANCE MUNICIPALE

Le rapport financier pour l'année finissant le 31 décembre dernier a été rendu public. Il est moins qu'odorant et pour peu que celui de l'année courante lui ressemble, Montréal sera dans un marasme sans précédent.

L'administration actuelle a eu à faire face au déficit que lui ont légué ses prédécesseurs immédiats et, en plus, les secours directs n'étaient pas ainsi qu'ils pouvaient relever l'état financier déjà avarié.

Quoiqu'on estimait l'an dernier un déficit de \$687,874., il a fallu se rendre à l'évidence qu'il est plutôt de \$1,426,584.

Durant le même laps de temps la dette nette de la Cité a augmenté de \$12,412,085., portant le total à \$178,038,164.

Par ailleurs, il est dû à la Cité \$19,575,083. en taxes immobilières, d'eau ou d'affaires, dont \$3,292,159 sont reconnues comme incollectables. Les arriérés de taxes immobilières, durant l'année dernière, se sont accrues à \$9,743,280; celles de l'eau à \$1,429,990 et la taxe d'affaires à \$326,435.

Il est admis qu'après les élections du mois d'avril 1932, la nouvelle administration s'est vue en face d'un déficit de quelques quatre millions de dollars. Nous serions anxieux de connaître les raisons que l'administration aurait à donner pour avoir augmenté la dette de \$12,000,000. Nous comprendrions qu'en raison de la crise qui se fait autant sentir à

1782

PHOENIX

1933



L'EXPÉRIENCE . . . COMPTE

Assureurs depuis 151 ans — 128 ans au Canada, *Phoenix Assurance Company Ltd., de Londres, Angleterre*, est absolument renseigné sur les besoins des Canadiens. La Compagnie offre à ses agents et assurés la garantie d'amples ressources, une administration solide et un record ininterrompu de service courtois et de transaction loyale.

Phoenix Assurance Co. Ltd

DE LONDRES, ANGLETERRE

Bureau-chef pour le Canada:

480 rue St-François-Xavier, Montréal

J. B. PATERSON, Gérant
 WM. LAWRIE, Député Asst. Gérant W. TYRE, Assistant Gérant J. C. URQUHART, Secrétaire

Succursale des accidents et automobiles:

465, rue Bay, - - Toronto, Ont.

FEU - VIE - AUTOMOBILE - ACCIDENTS

Fonds combinés (ceux de la vie inclus) plus de £34,000,000.00

**Great American
 Insurance Company
 New York**

Incorporée en 1872

à laquelle sont associées

American Alliance Insurance Co., New York.
 County Fire Insurance Co., de Philadelphie.
 Rochester Underwriters Agency.

dont les Administrateurs Canadiens sont:

MM. C. E. GRAVEL MM. GEO. HOGG
 F. G. DONALDSON S. GODIN, JR.

Great American Indemnity Co., New York.

Bureau-chef pour le Canada:

465, rue SAINT-JEAN, MONTRÉAL

Herbert C. Bourne
 Gérant

Herbert H. S. Fisk } Ass't-gérants
 James A. MacDonald }

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS - INDUSTRIE

Toutes les branches du génie.

Chimie industrielle.

1430, rue Saint-Denis, - Montréal

Wm. R. BULLOCH

Courtier en Assurances

représentant

**London Guarantee and Accident
 Company, Limited**

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS :

AGENT GÉNÉRAL.

DÉPARTEMENT DU FEU :

AGENT CHEF LOCAL.

204, rue NOTRE-DAME OUEST, - MONTRÉAL

Chambre No 9

ÉCOLE TECHNIQUE

200, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL

Préparant aux carrières industrielles, comme experts, contremaîtres, chefs d'ateliers, imprimeurs, etc., etc.

COURS DU JOUR :

Cours Technique. — Quatre années d'étude préparant à la direction bien comprise des travaux dans l'industrie.

Cours des Métiers. — Préparant à l'exécution intelligente des travaux.

Cours Spéciaux. — Préparant à une spécialité bien comprise dans divers métiers.

Cours d'Apprentissage. — Organisé d'après les besoins locaux et en collaboration avec l'industrie.

COURS DU SOIR :

Préparé pour les diverses carrières de l'industrie. Enseignement théorique et travail manuel.

Les élèves ayant terminé leurs études ou la majeure partie de celles-ci et qui désirent se créer une carrière honorable et payante, ont intérêt à venir nous consulter. Nous leur montrerons comment arriver rapidement et sûrement au succès.

Prospectus sur demande

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat: Tél. HA. 2595



LE HAVRE DE MONTRÉAL

Occupe le premier rang
DES PORTS DE MER DU CANADA

La valeur de la manutention annuelle des marchandises.

Le tonnage des Importations et des Exportations.

Le tonnage enregistré des navires.

L'étendue de quaiage disponible.

Le nombre et la qualité de ses entrepôts.

Les facilités d'entreposage frigorifique.

L'efficacité du service de ses voies ferrées.

Le plus grand Port du monde pour l'exportation des Céréales et le second Port du Continent de l'Amérique du Nord.

Pour détails et informations, prière de s'adresser aux

Commissaires du Havre de Montréal

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

Laurentian Underwriters

AGENCE

British Underwriters

AGENCE DE L'AMÉRIQUE

Feu, Automobile, Tornade et Tempête de Vent, Fuite dans les arrosoirs, Usage et Occupation, Profits, Loyers et Assurance sur Bail.

B. A. CHARLEBOIS, Gérant

ÉDIFICE "LA PRÉVOYANCE"

59, RUE ST-JACQUES OUEST, - MONTRÉAL

LE BÉTON fournit aux Ingénieurs et aux Architectes un vaste champ d'action.

Ce matériel de construction essentiellement canadien se prête à une vaste série d'entreprises différentes. Maisons, entrepôts à grain, barrages, usines de force motrice, ponts, tunnels, pavages, sont au nombre des travaux où il s'emploie le plus. Le Béton est de durée permanente; il est incombustible et son usage assure du travail à l'ouvrier canadien.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company

Carré Phillips - - - Montréal

Bureaux des ventes à

MONTRÉAL TORONTO WINNIPEG CALGARY

**LE BÉTON
CANADA CIMENT
EST PERMANENT**

l'Hôtel de Ville qu'ailleurs, il ait fallu emprunter pour couvrir le déficit précédent, mais l'augmenter de \$8,000,000, et avoir, en plus, un déficit d'administration de \$1,426,584., c'est vraiment effarant.

Toutes les administrations commerciales ont changé leur mode de procéder. Elles ont révisé leur budget et réglé leurs taux de salaires. Enfin, elles ont envisagé la situation qui leur est faite par la dépression. Est-ce qu'il ne doit pas en être ainsi pour le gouvernement municipal? Le printemps dernier au lieu de commencer par une réduction des salaires, on a cru plus logique d'obérer encore plus les contribuables en établissant une taxe spéciale ou surtaxe de 5 pour cent sur toutes les taxes déjà existantes et en augmentant les salaires, dont quelques-unes de ces augmentations sont plus que discutables. Ces augmentations se chiffrent à \$47,940. Puis on s'est lancé dans les secours directs pour lesquels l'échevin DesRoches s'est fait fort de prouver qu'il y avait un "coulage" de \$200,000. à \$300,000. par mois. Et les gros et petits contrats qui ont été accordés, ont peut-être contribué à l'état déplorable actuel des finances.

Comme déduction de ce rapport, nous devons admettre que Montréal vit au-delà de ses moyens et, à moins qu'il y ait un changement et un changement immédiat, les banques auront l'opinion publique de leur côté si elles refusent d'avancer l'argent à Concordia. Il faut de toute nécessité que le Comité Exécutif équilibre son budget annuel. Autrement les citoyens se verront forcés d'y regarder de plus près.

Nous n'avons pas à envisager la position financière des autres villes pour nous donner un semblant de raison de ce que Montréal s'en va à la dérive et que le jour n'est pas éloigné où la caisse sera vide. Nous sommes tous et chacun de nous responsables de l'état de choses actuel. Que tous et chacun de nous laissent de côté les mesquineries, les questions d'individus et de partis et envisagent la position qui est créée par les déficits continuels. Car il est indiscutable que le rapport de cette année nous réserve d'autres jolies surprises.

LES SECOURS AUX CHÔMEURS

Au cours de l'assemblée du Conseil de la Chambre de commerce, le 25 octobre dernier, des explications judicieuses ont été données sur le fonctionnement et les attributions de la Commission du chômage créée par le Conseil de Ville.

Depuis que l'échevin DesRoches a affirmé en sa qualité de président de la défunte Commission du chômage, qu'il y avait un "coulage" de \$200,000. à \$300,000. par mois, nous n'avons cessé de demander, dans le "Bulletin" de la Chambre, que cette affirmation soit justifiée et que les coupables soient condamnés. Le Comité Exécutif, par la nomination de la Commission Terrault-Leclair, nous a donné raison comme on le verra plus loin.

Après que cette dernière fut en fonctions, l'un de ses premiers soucis, nous dit M. J. A. A. Leclair, a

été de faire faire une inspection sévère de tous les cas de misères qui requéraient les secours directs. Or, le 1er novembre courant, alors que la Commission prend charge des secours, un bon tiers de ceux qui étaient sur les listes précédentes, ne recevront plus l'aide des gouvernements parce qu'ils n'y ont pas droit et, peut-être, n'y ont jamais eu droit. Ce sera une amélioration et autant de déboursés de moins, mais ce n'est pas tout. L'inspection se continue et on est convaincu qu'il en décollera encore plusieurs. Devant cet état de choses, continue M. Leclair, "l'échevin DesRoches n'avait pas tout-à-fait tort quand il prétendait qu'il y avait du "coulage".

Montréal est endettée au point de ne pouvoir faire face aux exigences du présent. La dette a augmenté de douze millions en un an et quand le rapport de 1933 sera publié, d'autres surprises nous attendent. Les corps publics, justement alarmés, ont fait des représentations judicieuses à l'autorité compétente, la suppliant de faire cesser les gaspillages éhontés qui se perpétuaient sous forme de secours directs.

Nous désirons attirer particulièrement l'attention de nos lecteurs sur un point important que M. Leclair a touché au cours de ses remarques. Les secours fournis par les gouvernements ne doivent aller qu'aux chômeurs, c'est-à-dire à ceux qui sont sans emploi en raison de la crise financière. Et c'est l'intention de la Commission de n'émettre les chèques de secours qu'aux chômeurs véritables. De là le nettoyage d'au moins un tiers de l'ancienne liste de ceux que Concordia entretenait. Les fils de constables de la ville, les flâneurs habituels que la ville nourrissait et abritait, ce qui enlevait un fardeau à leur femme, les cultivateurs qui nous tombaient dessus tous les automnes depuis quatre ans et beaucoup d'autres du même plumage, se verront impitoyablement refuser des secours qui leur permettaient une vie facile pendant que le commerce et les propriétaires en avaient des sueurs au front à trouver de quoi rencontrer les taxes qu'on exige d'eux.

La Commission semble faire montre d'une indépendance de caractère qui nous fait espérer que les contribuables ne seront plus sacrifiés à l'intérêt d'individus qui ont obtenu trop longtemps les secours sous de fausses représentations. La Commission du chômage pourrait pousser son inspection plus loin. Elle découvrirait peut-être le pot aux roses qui a permis à certaines gens de s'enrichir de la misère des autres.

La nouvelle Commission du chômage a un travail herculéen à accomplir. Elle aura l'opinion publique de son côté pourvu qu'elle soit indépendante de toute influence et qu'elle continue à épurer la liste des secours. Si elle se montre imbue du principe que les fortes sommes d'argent qui lui sont confiées, viennent de contribuables qui, en certains cas, ne sont pas dans une situation beaucoup plus prospère que celle des chômeurs, elle allégera sûrement leur fardeau qui est de plus en plus lourd. A tout événement, nous la jugerons à l'oeuvre.

NOTULES

En septembre dernier les manufactures de sucre ont produit 60,378,000 livres comparativement à 88,089,000 livres le mois précédent.

Il a été produit 1,444,000 barils de farine comparativement à 1,323,000 barils pendant le mois d'août dernier.

100,743 bêtes à cornes ont été abattues contre 99,081 pendant les mêmes mois.

De même 187,028 porcs ont été tués à comparer à 195,498.

On a exporté 14,120,500 livres de fromage contre 6,556,000 livres le mois précédent.

Les importations de coton brut sont de 7,409,000 livres à comparer avec 10,584,000 livres. Les fils de coton à 482,104 livres, montrent un gain de 344,941 livres. Les filés et de laine brute ont atteint 1,955,878 livres contre 2,009,084 livres.

* * *

Sept mois de relèvement. — Le point le plus bas des opérations en ces dernières années a été atteint en février de l'année courante. Depuis lors, le volume des affaires montre une amélioration visible qui s'étend pratiquement jusqu'à date. La vive tendance à l'accélération en ces derniers mois est illustrée graphiquement à la page 10, présentant les fluctuations de l'indice du volume physique des affaires avec quelques-uns de ses principaux éléments, par mois, de janvier 1932 jusqu'à date. L'indice des affaires était à 90-8 en septembre comparativement à 67-0 en février, un gain de 35-6 p.c. Cet indice, calculé sur 45 facteurs pondérés, exprimés en chiffres absolus avec rajustement saisonnier, est considéré comme la meilleure échelle du cours des affaires au Canada. La production minérale, influencée en grande partie par l'expansion des mines d'or, a fait relativement meilleure figure au cours du premier trimestre de l'année courante que la plupart des autres branches principales de l'entreprise industrielle. Les manufactures montrent de grandes fluctuations, l'indice marquant 97-0 en septembre comparativement à 58-7 en février, ce qui était son point le plus bas.

Les importations de coton donnent 7,409,000 livres en septembre comparativement à 6,026,000 en février, un gain ajusté de 99-5 p.c. La production de farine en août, le dernier mois sur lequel les statistiques sont disponibles, est de 1,444,000 barils comparativement à 845,000 en février, l'indice montrant un gain de 103-8 après rajustement saisonnier. Les industries du papier et du bois n'ont pas été aussi actives en septembre qu'en août mais la réaction a été modérée. La production de papier à journal est de 179,416 tonnes en septembre comparativement à 125,610 tonnes le second mois de l'année. L'indice montant de 85-9 à 117-5. Les exportations de madriers et planches s'élèvent à 112,039,000 pieds en septembre comparativement à 37,714,000 en février, l'augmentation ajustée étant de 93-2 p.c.

La production d'acier en loupe a monté rapidement en juillet mais depuis elle a reculé. La production ajustée montre un gain de 246-5 p.c. entre février et septembre. Le relèvement de l'industrie de l'automobile a été substantiel, le gain, après rajustement, de février à septembre, étant de 98-9 p.c. L'industrie de la construction reste dans un état de dépression malgré le relèvement dans les autres lignes. L'indice des contrats est plus élevé en juillet que les mois précédents tandis qu'il a rebaisé en août et septembre. L'expansion de la production d'énergie électrique est un des traits du relèvement. Un indice de 148-9 représente le niveau de la production en septembre comparativement à 136-1 en février, le mois choisi pour faire la comparaison. L'expansion dans les chargements de wagons de chemin de fer a été retardée par la faiblesse du mouvement du grain. Bien que les importations accusent un gain depuis avril, après rajustement saisonnier, l'expansion des exportations qui ont atteint le chiffre élevé de \$58,329,000 en septembre a été remarquable.

* * *

TABLEAU COMPARATIF

1933	ROYAUME-UNI		ÉTATS-UNIS	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations
Janvier ..	\$5,367,110	\$12,672,253	\$14,877,436	\$10,335,067
Février ..	5,727,605	10,287,660	13,836,091	8,952,784
Mars	7,109,408	14,234,859	18,517,300	10,832,833
Avril	5,361,470	5,994,562	11,786,990	8,636,105
Mai	7,926,976	17,956,968	18,033,512	14,235,735
Juin	8,097,815	18,033,451	18,399,056	15,244,192
Juillet ...	8,806,992	21,456,873	19,753,659	17,737,290
Août	10,034,288	14,506,047	20,063,719	18,060,103
Septembre	9,465,194	22,161,770	19,740,984	18,917,377

Ce tableau montre que les exportations vers le Royaume-Uni, durant ces 9 mois, ont été de beaucoup supérieures aux importations. C'est tout le contraire pour notre commerce avec les États-Unis.

M. LASHER EST ÉLU PRÉSIDENT DE "MONTREAL REFRIGERATING AND STORAGE, LTD.

M. W. G. Lasher, président de la compagnie Montreal Refrigerating and Storage, Ltd., qui avait acquis en 1932 l'actif, y compris les entrepôts de la Place Viger de la compagnie Montreal Rail and Water Terminals, Limited, vient d'annoncer que le conseil d'administration de la nouvelle compagnie est au complet.

Le nouveau bureau se compose des membres suivants : F. B. Common, C.R., T. R. Enderby, Grant Hall, G. L. Laffoley, l'hon. Donat Raymond, Sir William Stavert, K.B.E., J.-W. Burden, W.-J.-K. Vanston et W.-G. Lasher, tous de Montréal, excepté M.M. Burden et Vanston.

La nomination de M. W.-G. Lasher comme président et gérant général est le seul changement apporté dans le personnel.

LES DETTES DES MUNICIPALITÉS CANADIENNES

En 1919 la dette obligataire des municipalités était de \$735,586,000. En 1931, soit douze ans plus tard seulement, elle avait monté à \$1,341,199,000., soit une augmentation de \$605,613,000. ou près du double. Répartie par provinces, elle est ainsi: Ile du Prince-Edouard, \$1,960,000. contre \$970,000. en 1919; Nouvelle-Ecosse, \$31,386,000. contre \$17,864,000.; Nouveau-Brunswick, \$21,478,000. contre \$11,128,000.; Québec, \$428,018,000. contre \$205,636,000.; Ontario, \$499,002,000. contre \$243,227,000.; Manitoba, \$91,615,000. contre \$55,563,000.; Saskatchewan, \$59,147,000. contre \$39,585,000.; Alberta, \$78,680,000. contre \$66,870,000.; Colombie-Britannique, \$129,914,000. contre \$94,742,000.

Il faut remarquer que la Saskatchewan et l'Alberta n'ont été constituées en provinces qu'en 1905. En proportion de la population et de leur statut, ces provinces ont une dette de beaucoup plus considérable que celle de leurs aînées.

La dette des municipalités urbaines était, en 1931, de \$1,159,127,000. Celle des municipalités rurales de \$116,186,000.

Par tête, la dette des provinces est ainsi: Colombie Britannique \$249.92; Alberta, \$121.32; Saskatchewan, \$67.64; Manitoba, \$130.85; Ontario, \$156.22; Québec, \$136.03; Nouvelle-Ecosse, \$61.20; Nouveau-Brunswick, \$52.61.

La dette scolaire de toute la province de Québec, s'élève à \$65,886,000.

L'Ile du Prince-Edouard n'ayant pas de système rural, le chiffre de sa dette par tête n'est pas donné.

Il est à remarquer que la dette *per capita* de notre province est moindre de \$20.00 de celle de l'Ontario et de \$113. de celle de la Colombie-Britannique.

PROGRÈS INDUSTRIELS ET AGRICOLES

Victoria, C. B. — La production métallique de la Colombie Britannique pour les six premiers mois de 1933 comprenant du cuivre, de l'or, du plomb, de l'argent et du zinc, s'est élevée à \$9,168,578. Si on y ajoute \$2,393,372 pour le charbon et \$175,762 pour les autres produits minéraux non-métalliques, le total est de \$11,737,712. En détail, le total des métaux est ainsi réparti: le cuivre, \$1,139,340; l'or, \$2,240,682; le plomb, \$2,740,632; l'argent, \$1,145,333 et le zinc, \$1,807,655.

Vancouver, C. B. — L'exportation du bois de construction de la Colombie Britannique en août dernier, a battu tous les records. A cette date, 75,432,000 pieds de planches ont été expédiés, à com-

parer au record établi en août 1929 alors que l'expédition avait été de 73,077,000 pieds. On admet qu'il y a une amélioration constante dans le commerce de bois depuis le commencement de la présente année.

Calgary, Alta. — On est à dépenser une somme d'environ \$2,000,000. pour le développement de la partie sud des puits d'huile de Turner Valley. On est actuellement à creuser treize nouveaux puits à un coût moyen de \$150,000. chacun. Le capital provient de la région.

Edmonton, Alta. — D'après le recensement annuel de 1932, plus de \$28,000,000 sont investis dans 159 manufactures d'Edmonton qui emploient 4,084 personnes auxquelles sont payés plus de \$5,000,000 en salaires. Les dépenses encourues pour le matériel en usage dans ces fabriques, s'élevaient à \$10,348,760. cependant que le rendement se chiffrait à \$20,128,405.

Lethbridge, Alta. — L'intérêt croissant qui est porté aux abeilles a été démontré par la nombreuse assistance des propriétaires de ruchers du sud de l'Alberta aux démonstrations données à la ferme expérimentale de Lethbridge.

Régina, Sask. — La production du beurre dans la Saskatchewan pendant les huit premiers mois de 1933 a dépassé le million de livres, de plus que pour la même période de l'année précédente. La production pour ces huit mois a été de 19,514,685 livres à comparer à 18,502,328 livres. Celle du mois d'août dernier a été de 39.3 pour cent plus considérable que pour août 1932, soit: 2,627,738 livres pour le premier et 1,885,708 livres pour le deuxième. Un gain de 742,030 livres.

Winnipeg, Man. — D'après un rapport qui vient d'être publié par l'Industrial Development Board du Manitoba, il appert que Winnipeg est le plus grand centre de production de sacs en jute et en coton au Canada.

Fort William, Ont. — Aux dires des experts, la prochaine saison hivernale sera la plus active dans l'industrie du bois de pulpe dans la région de la Baie du Tonnerre.

Ottawa, Ont. — L'exportation du Canada de la farine de blé en août dernier, s'est élevée à 480,288 barils évalués à \$1,948,441 à comparer à 330,382 barils d'une valeur de \$1,094,460 pour le mois correspondant de l'an dernier. Le prix moyen a été de \$4.06 le baril. En 1932 il était de \$3.31.

Montréal, Qué. — D'après les propriétaires de l'Almanach des adresses, la population de Montréal aura augmenté de 2,500 au cours de l'année dernière. A Montréal proprement dit la population est de 1,160,520 à comparer à 1,160,183 l'année précédente. Dans le Grand Montréal, la population serait de 1,333,306 contre 1,330,980 en 1932.

Québec, Qué. — Le département des Terres et Forêts de la province de Québec estime à un mil-

liard de pieds carrés le bois qui sera coupé au cours de la prochaine saison. Pendant la saison précédente il en avait été coupé 600,000,000 de pieds carrés.

Fredericton, N. B. — La production minérale de la province du Nouveau-Brunswick pour la première moitié de 1933 consiste entièrement en non-métallique et elle est ainsi répartie : charbon, \$537,099; gaz naturel, \$182,300; pétrole brut, \$10,898; Gypsum, \$32,194., formant un total de \$762,491.

St-Jean, N. B. — On a expédié dernièrement 75 caisses de pommes du Nouveau-Brunswick en destination d'Alexandria, Egypte. C'est la première consignment qui est faite de cette province au marché égyptien. Une seconde expédition plus considérable partira ensuite.

Digby, N. E. — La compagnie Little River Fish Products, récemment établie à 25 milles de Digby, est maintenant en pleine opération. Elle manufacture tous les produits dérivés du poisson.

Halifax, N. E. — La production du beurre de crèmerie pendant les sept premiers mois de la présente année s'est élevée à 3,687,534 livres, contre 3,577,019 livres pour la même période de 1932. Le rendement de juillet dernier était de 877,377 livres à comparer à 834,906 livres en juillet 1932.

Téléphone: WIlbank 6111

A. PICHET

Manufacturier de fourrure sur commande

Dessinateur et Expert

en Fourrure



2170, STE-CATHERINE O., MONTRÉAL, Qué.

(Près rue Atwater et Forum)

LA NOUVELLE ROXY



**PLUS DOUCE -
MEILLEURE -
PLUS FRAICHE -**

Si les cigarettes que vous fumez vous satisfont, c'est que vous n'avez pas essayé la nouvelle ROXY — dont la qualité et la fraîcheur sont scellées dans le cellophane.

ROXY
CIGARETTES
DE VIRGINIE

10 pour 10c
20 pour 20c
25 pour 25c

A ceux qui roulent leurs propres cigarettes
Vous pouvez obtenir la qualité exceptionnelle de la Roxy en
achetant le tabac à cigarettes ROXY Fine Cut, vendu
en paquets de 10 sous et de 20 sous.

Manufacturées par L. O. GROTHÉ Limitée

AU COURS DES ANNÉES

C'est dans la ville historique de Halifax que sept marchands fondèrent la Banque Royale, il y a plus de soixante ans. Et depuis, celle-ci a toujours adhéré fermement aux sains principes posés par ces hommes d'expérience. Le changement des conditions n'a fait qu'accentuer sa solidité.

LA
BANQUE ROYALE
DU CANADA

UTILISEZ LE MANDAT DE BANQUE



Pour l'envoi d'un montant jusqu'à concurrence de \$100., utilisez le mandat de la Banque Provinciale du Canada, négociable sans frais à n'importe quel endroit du Canada où il y a une banque à chartre.

Demandez les prix d'émission au gérant de la succursale la plus rapprochée.

La Banque Provinciale du Canada

Sir Hormidas LAPORTE, K.B., C.P.,
Président

Chs-A. ROY,
Gérant Général

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal

Capital versé et réserve, \$14,000,000

Actif, plus de \$132,000,000

Toutes opérations de banque et de placement:

Comptes courants,	Comptes d'épargne,
Prêts et escompte,	Encaissements,
Nantissements,	Mandats,
Coffrets de sûreté,	Change sur tous pays.

Achat et vente de monnaies étrangères. —
Lettres de crédit documentaires et circulaires. — Financement des importations et des exportations. — Achat et vente de valeurs de placement.

563 bureaux au Canada

Entrepôts de la Place Viger



Frigorifique
2,000,000 pieds cubes.

Entrepôt Général
400,000 pieds carrés.

Voies d'évitement privées.

MONTREAL REFRIGERATING & STORAGE LTD.

1100 EST, RUE CRAIG (au pied de la rue Amherst)

Trust Général du Canada

EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE
AGENT FINANCIER - ADMINISTRATEUR
LIQUIDATEUR - FIDUCIAIRE.

Capital versé : \$1,105,000

Conseil d'administration :

L'hon. J. M. Wilson, président.
Beaudry Leman, vice-président.
L'hon. D.-O. L'Espérance, vice-président.

L.-J. Adjutor Amyot,	Ch. Laurendeau, C.R.,
Joseph Beaubien,	L'hon. J. Nicol, C.R.,
L. E. Beaulieu, C.R.,	L'hon. J.-E. Perrault, C.R.,
A.-N. Drolet,	L'hon. Donat Raymond,
Sir J.-Geo. Garneau,	Leo-G. Ryan,
Ernest Guimont,	L'hon. Georges-A. Simard,
Mendoza Langlois,	Arthur Terroux,
	C.-E. Taschereau, N.P.

RENÉ MORIN, Directeur général.

112, rue ST-JACQUES O. 71, rue ST-PIERRE
MONTRÉAL QUÉBEC

DEUX RAISONS INDISCUTABLES VOUS POUSSENT A VOUS ASSURER

Vous devez songer à votre propre avenir,
Vous devez protéger ceux dont vous êtes
le soutien.

Depuis plus de soixante ans, la Sun Life fournit
aux personnes conscientes de leurs responsa-
bilités des moyens sûrs de s'acquitter de ces
deux devoirs sacrés.

Les polices de la Sun Life conservent toujours
100 pour cent de leur valeur.

Quels que soient vos besoins, la Sun Life émet la
police qui vous convient.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Siège Social - MONTRÉAL

Apprenez l'ANGLAIS, l'ALLEMAND, l'ESPAGNOL

ou toute autre langue à l'aide du phonographe
par la méthode

LINGUAPHONE

simplement en écoutant et en regardant.

Méthode facile, rapide et peu coûteuse qui assure
d'une prononciation exacte.

Demandez notre brochure gra-
tuite donnant tous les renseigne-
ments sur les langues suivantes:

ANGLAIS	RUSSE
FRANÇAIS	POLONAIS
ESPAGNOL	ALLEMAND
ITALIEN	SUEDOIS
AFRIKAANS	NEERLANDAIS
PERSAN	CHINOIS
	ESPERANTO

N. B. — Conditions spéciales
au commerce.



INSTITUT LINGUAPHONE, Canada.

Distributeurs

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

Libraires-Editeurs-Imprimeurs-Relieurs

430 rue Saint-Gabriel - Montréal

... ON DEMANDE ...

Des gérants et agents Cana-
diens-Français pour vendre
de l'assurance sur la vie aux
750,000.

Canadiens-Français de la ville
de Montréal.

"La Saubegarde"

La seule Compagnie Canadienne-Française
d'Assurance sur la vie.